

ASSEMBLEE GENERALE

TREIZIEME SESSION

Documents officiels



SEANCE PLENIERE

Vendredi 26 septembre 1958,
à 15 heures

New-York

SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour:

Discussion générale (suite)

Discours de M. Ismaïl (Fédération de Malaisie)....	197
Discours de M. Kisselev (République socialiste soviétique de Biélorussie).....	199
Discours de M. Garin (Portugal).....	204
Discours de M. Unda Murillo (Guatemala).....	208

Président: M. Charles MALIK (Liban).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. ISMAIL (Fédération de Malaisie) [*traduit de l'anglais*]: C'est la deuxième fois que nous avons l'honneur de participer à une session ordinaire de l'Assemblée générale depuis que la Fédération de Malaisie a accédé à l'indépendance, le 31 août 1957. Je tiens à saisir cette occasion pour réaffirmer que le gouvernement et le peuple de la Fédération de Malaisie sont résolus à observer les principes des Nations Unies et à favoriser la réalisation de leurs objectifs. Je tiens également à renouveler l'engagement que nous avons pris de soutenir la Charte.
2. Depuis que la Fédération de Malaisie est devenue un Etat souverain, démocratique et indépendant, son gouvernement s'est efforcé d'entretenir les relations les plus amicales avec tous les pays. Comme on le trouve inscrit dans notre proclamation d'indépendance, notre Etat se "fonde sur les principes de liberté et de justice, et s'efforce sans relâche d'assurer le bien-être et le bonheur de son peuple, ainsi que le maintien d'une paix juste entre tous les pays". Conformément à ces principes, le Gouvernement de la Fédération de Malaisie soutient la cause de la paix, de la liberté et du bien-être dans tous les pays du monde.
3. Le gouvernement et le peuple malais ont foi dans l'Organisation des Nations Unies. Notre politique étrangère repose sur cette foi dans les Nations Unies et sur le respect de leurs buts et principes. Nous avons pour politique d'appuyer l'Organisation. Nous tenons le plus grand compte de toutes ses déclarations et décisions importantes. A cet égard, nous avons, j'en suis convaincu, la même attitude et les mêmes sentiments que les autres petites nations, qui ne peuvent maintenir leur intégrité territoriale et leur souveraineté et satisfaire leurs aspirations à la paix, la justice et la liberté que si les grandes puissances sont disposées à s'incliner devant la force morale des déclarations et des décisions de l'Organisation mondiale.
4. Pour le gouvernement et le peuple malais, le juste tableau de l'influence exercée par l'Organisation pour aider à atteindre les buts de la Charte que le Secrétaire général trace dans l'introduction à son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation [A/3844/Add.1], est des plus rassurants. Comme l'indique le Secrétaire

général, c'est l'œuvre à long terme à laquelle l'Organisation travaille calmement et modestement qui mérite le plus d'éloges, notamment de la part des petites nations qui en retirent peut-être les plus grands avantages. La collaboration qui se développe, sous l'égide de l'Organisation, dans les domaines économique, humanitaire et scientifique prouve sans aucun doute que bien des objectifs de la Charte sont atteints discrètement au niveau le plus modeste des entreprises humaines. Si cette collaboration est rarement reconnue avec l'éclat que l'on réserve aux questions purement politiques, nous comprenons tous pleinement sa valeur et son importance, et nous accueillons avec satisfaction la déclaration pondérée qui figure à son sujet dans le rapport annuel du Secrétaire général [A/3844].

5. L'heureux résultat des travaux de la troisième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale témoigne de la volonté des petites nations de régler leurs différends dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

6. En tant que nouvel Etat Membre, qui est animé d'une telle foi dans les Nations Unies, nous avons été profondément déçus de voir que certaines grandes puissances ne répondaient pas au vœu de l'opinion mondiale tel qu'il s'exprime dans cette assemblée des nations. Bien que nous nous félicitions des relations amicales qui existent entre notre gouvernement et le Gouvernement français, nous nous sommes vus dans l'obligation, en raison de notre foi immuable dans les Nations Unies, de nous joindre à 23 autres pays d'Asie et d'Afrique pour proposer d'inscrire la question algérienne à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale [A/3853]. Il est regrettable que le Gouvernement français persiste à ne pas tenir compte de la résolution adoptée, sans aucun vote négatif, à la douzième session de l'Assemblée générale [résolution 1184 (XII)]. Comme les autres pays d'Asie et d'Afrique, et, de fait, comme d'autres pays du monde, nous nous inquiétons de voir que le Gouvernement français n'a pris aucune mesure en vue de parvenir à une solution conforme à cette résolution. Le Gouvernement français n'a pas accepté l'offre de bons offices que les Gouvernements marocain et tunisien ont faite conformément à l'esprit de la résolution de l'Assemblée générale. On n'a pas non plus entamé de pourparlers comme cette résolution le prévoyait.

7. Le Gouvernement et le peuple malais expriment le fervent espoir que la guerre en Algérie prendra fin le plus rapidement possible, afin que la paix soit rétablie en Afrique du Nord et que les habitants de cette région aient la possibilité de consacrer leurs énergies et leurs ressources à une œuvre constructive d'édification nationale, de développement économique, et de progrès social et culturel. Nous avons la ferme conviction que le peuple algérien a droit à la liberté et à l'indépendance.

8. C'est également avec regret que nous avons dû nous joindre à d'autres Etats Membres d'Asie et d'Afrique, d'Europe occidentale et d'Amérique latine, pour deman-

der d'inscrire à l'ordre du jour de la présente session [A/3872] une question touchant la politique d'un pays qui, comme le nôtre, est membre du Commonwealth — je veux parler de la question du conflit racial en Afrique du Sud, provoqué par la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine. L'Assemblée est saisie de cette question depuis 1952. Chaque année, l'Assemblée générale a fait appel au Gouvernement de l'Union Sud-Africaine pour qu'il reconsidère sa position et revise sa politique compte tenu des obligations que lui fait la Charte. Le Gouvernement de l'Union Sud-Africaine n'a pas répondu aux appels lancés par la grande majorité des États Membres, qui représentent la plus grande partie de l'humanité. Si nous prenons cette position, c'est uniquement parce que nous sommes résolus à faire observer la Charte, qui demande que soient respectés les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous, sans distinction de race. Nous devons faire respecter la dignité et la valeur de la personne humaine.

9. En exprimant notre inquiétude devant l'attitude d'un pays ami, qui est comme nous membre du Commonwealth, nous voudrions également saisir cette occasion pour préciser notre position à l'égard de la question de Hongrie. Nous prenons note avec une vive inquiétude des événements récemment survenus dans ce pays. Nous avons appuyé l'inscription à l'ordre du jour de la présente session, sur la proposition de l'Australie [A/3875 et Add.1], de la question intitulée "La situation en Hongrie". Le mépris persistant que l'Union soviétique et les autorités hongroises actuelles manifestent à l'égard des résolutions de l'Assemblée générale, ainsi que leur refus de collaborer avec des organismes créés par l'Assemblée ou avec des personnes nommées par elle, compromettent gravement l'efficacité de l'action menée par les Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes solennellement engagés à poursuivre. Notre foi profonde dans le principe de la libre détermination des peuples et dans les droits fondamentaux de l'homme ne se limite pas à l'Asie et à l'Afrique, mais s'étend à toutes les régions du monde.

10. La poussée du nationalisme dans les pays arabes est un phénomène dont nous sommes désormais pleinement conscients. Il faut maintenant comprendre que le nationalisme arabe ne peut être contenu plus longtemps, que ce soit par des forces intérieures ou extérieures. Le reste du monde doit lui permettre de trouver sa propre expression et d'atteindre librement ses objectifs. À la troisième session extraordinaire d'urgence, tous les États arabes ont montré qu'ils étaient capables de se mettre d'accord sur une formule permettant de résoudre les divergences qui existent au sein d'une même famille, celle des nations arabes. Nous sommes convaincus que, laissés à eux-mêmes, sans ingérence extérieure, les États de la grande communauté arabe réussiront, par leurs actes, à transformer en réalités concrètes les termes de leur résolution commune, que nous avons tous appuyée avec enthousiasme [résolution 1237 (ES-III)], favorisant ainsi le progrès politique, économique et social ordonné que chacun souhaite pour l'ensemble du monde arabe.

11. Les pays arabes, comme les autres pays sous-développés d'Asie et d'Afrique, souhaitent de plus en plus que le progrès politique s'accompagne d'un développement économique également rapide qui permette d'assurer l'essor social des masses. Par l'intermédiaire du Conseil économique et social et des diverses institutions spécialisées, les Nations Unies ont fait œuvre

très utile en aidant ces pays à se développer, mais il faut faire davantage. Nous sommes toutefois d'avis, en règle générale, que l'aide extérieure, quelle que forme qu'elle revête, doit avoir pour seul objet de renforcer et de soutenir, dans ces pays, le caractère constructif du nationalisme, qu'elle ne peut supplanter en aucune façon, si subtile soit-elle.

12. On a beaucoup parlé, à l'Assemblée comme en dehors d'elle, du désir qu'ont les pays industrialisés, notamment les grandes puissances, d'aider les pays sous-développés à améliorer leur situation économique. On a fait des propositions nombreuses et variées mais, à l'analyse, on voit qu'elles ont toutes un trait commun: les pays sous-développés doivent montrer ce qu'eux-mêmes peuvent faire, et témoigner du désir d'être aidés. Mais le Gouvernement de la Fédération de Malaisie estime impossible de concilier ce que professent les pays industrialisés, notamment les grandes puissances, et ce qu'ils font en réalité.

13. Comme chacun sait, l'Accord international sur l'étain avait pour objet d'équilibrer l'offre et la demande, de façon que le cours de ce métal se maintienne entre un prix plancher de 730 livres sterling et un prix plafond de 890 livres sterling par tonne. Ces limites avaient été jugées satisfaisantes à la fois par les consommateurs et par les producteurs d'étain. Elles étaient satisfaisantes pour les pays producteurs, qui, assurés d'un prix équitable, pouvaient établir des plans moins aléatoires, non seulement pour l'avenir de l'industrie de l'étain, mais aussi pour l'ensemble de leur développement économique. Elles étaient satisfaisantes aussi pour les consommateurs parce que l'existence d'un stock régulateur devait assurer l'approvisionnement régulier de leurs usines et que l'existence d'une marge de prix stable devait favoriser la stabilité et l'uniformité des prix de revient.

14. L'Accord international sur l'étain représente un mécanisme de stabilisation des prix qui a toujours été préconisé comme l'un des moyens d'aider les pays sous-développés à améliorer leur situation économique. Cet accord est un bon exemple de l'effort des pays sous-développés pour s'aider eux-mêmes, car ce sont eux qui en ont eu l'initiative. Mon pays, qui est l'un des grands producteurs d'étain, a joué un rôle de premier plan à cet égard. Pourtant, à peine l'Accord commençait-il à être appliqué qu'une grande puissance, l'Union soviétique, a entrepris de le faire échouer. En jetant des stocks d'étain sur le marché, elle a obtenu deux résultats: premièrement, elle a écourlé son étain à un prix qu'elle n'aurait pu espérer obtenir si le stock régulateur n'avait pas soutenu le cours de ce métal. En d'autres termes, l'Union soviétique, une grande puissance, vendait son étain à un prix soutenu par les pays sous-développés. Deuxièmement, elle a fait descendre le cours au-dessous du prix plancher, parce que le dumping persistant qu'elle pratiquait a épuisé les ressources financières dont disposait le directeur du stock régulateur, et elle a ainsi empêché l'Accord international sur l'étain de jouer son rôle.

15. Les restrictions apportées au commerce international de l'étain ont entraîné la fermeture d'un certain nombre de mines dans les pays producteurs, et, par suite, le chômage. L'abaissement du cours au-dessous du prix plancher résultant du dumping soviétique va aggraver encore la situation. D'autres mines devront être fermées et un plus grand nombre de travailleurs perdront leur emploi.

16. Je demande à l'Union soviétique d'atténuer le tort causé aux pays sous-développés en cessant les

manœuvres destructrices auxquelles elle se livre actuellement sur le marché de l'étain, ou, mieux encore, qu'elle rachète les tonnes d'étain qu'elle a jetées sur le marché. Ses actes témoigneraient ainsi de ses regrets et elle se montrerait ainsi digne du nom de grande puissance, ce qu'elle est en fait.

17. Ma délégation estime que la paix et la sécurité internationales ne peuvent être maintenues que dans des conditions de stabilité et de saine expansion économiques. Elle pense que les Etats Membres dont l'économie est développée, notamment les pays industrialisés, qui sont les principaux importateurs de produits primaires, ont le devoir de collaborer étroitement à l'action internationale tendant à assurer la stabilisation durable du prix de ces produits. Une telle collaboration servirait tant les intérêts des pays producteurs que ceux des pays consommateurs; elle contribuerait dans une large mesure à atténuer le regrettable déséquilibre économique qui, depuis la fin de la guerre, caractérise l'expansion économique mondiale et le commerce international.

18. Il importe cependant de souligner que de très nombreux pays peu développés, sinon tous, préfèrent participer à un commerce international équitable plutôt que de dépendre d'une aide économique. Par conséquent, profiter d'une baisse momentanée du prix des produits primaires due aux quantités anormalement importantes de ces produits qui ont été jetées sur le marché mondial, sans tenir compte des conséquences désastreuses que de tels procédés peuvent avoir, sur les plans politique, économique et humain, dans les pays producteurs, c'est en fait contribuer dans une large mesure à l'instauration dans le monde d'une instabilité politique et sociale, qui, à son tour, rendra finalement encore plus difficile la recherche d'une solution.

19. Nous souhaitons sincèrement que, grâce à la coopération économique entre pays industrialisés et pays économiquement sous-développés, grâce à la mise en commun de nos ressources en hommes et en matériel, et grâce à l'application des connaissances et des procédés scientifiques et techniques modernes, le monde connaisse une nouvelle ère de prospérité et de stabilité économiques, base d'une paix universelle durable.

20. M. KISSELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) [*traduit du russe*]: De nombreux orateurs qui m'ont précédé ont indiqué à juste titre que la présente session de l'Assemblée générale doit jouer un rôle important dans l'œuvre du maintien et du renforcement de la paix mondiale. Il est naturel que toute l'humanité fixe actuellement ses regards sur cette assemblée dans laquelle elle place de grands espoirs et dont elle attend des décisions concrètes en faveur de la paix. Nous n'avons pas le droit de tromper cette attente.

21. L'ordre du jour de la présente session contient des questions importantes, des questions d'actualité, qui exigent une solution. Parmi les problèmes internationaux non résolus qui inquiètent les peuples du monde, il n'en est pas de plus importants que l'interdiction des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, la réduction des armements, des forces armées et des budgets militaires, et la suppression de la menace d'une nouvelle guerre mondiale provoquée par les agissements agressifs des Etats-Unis en Extrême-Orient. Pour résoudre ces problèmes d'une façon positive, les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent faire preuve de compréhension mutuelle et de coopéra-

tion sérieuse, de respect et de confiance réciproques, car ce qu'il faut aux peuples du monde entier, ce n'est ni l'équilibre au bord de l'abîme, ni la course aux armements, ni le stockage de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, mais la paix et la tranquillité.

22. Notre délégation a écouté avec attention la déclaration que M. Dulles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a faite le 18 septembre 1958 [749ème séance]. M. Dulles a notamment parlé des événements d'Extrême-Orient. Il a essayé de nous faire croire que la situation dans la région de Taïwan met en jeu des considérations de légitimité, étant donné que Taïwan et les îles côtières se trouvent déjà depuis neuf ans aux mains des hommes de Tchang Kai-chek et non sous l'autorité de la République populaire de Chine. M. Dulles semble oublier que Taïwan et les îles côtières font partie de la Chine, de la grande République populaire de Chine.

23. Il fut un temps où les gouvernants des Etats-Unis reconnaissaient que Taïwan constitue une partie inaliénable de la Chine. C'est ainsi que, le 6 janvier 1950, M. Truman, qui était alors Président des Etats-Unis, déclarait: "Au cours des quatre dernières années, les Etats-Unis et les autres puissances alliées ont reconnu que la Chine a des droits souverains sur cette île." Ces paroles confirment qu'à l'époque les Etats-Unis reconnaissaient que Taïwan et les îles côtières appartenaient légitimement à la République populaire de Chine. Chacun sait que, sans l'intervention américaine, les îles de la région de Taïwan seraient rattachées depuis longtemps à la République populaire de Chine.

24. M. Dulles a déclaré ici que les Etats-Unis s'efforcent d'obtenir rapidement un cessez-le-feu dans le détroit de Taïwan. Il est beaucoup question de cette idée d'un cessez-le-feu dans les discours des hommes d'Etat et des chefs militaires américains, ainsi que dans la presse américaine. M. Dulles a voulu nous faire croire que le Gouvernement de la République populaire de Chine était contre un cessez-le-feu dans le détroit de Taïwan. Mais qui donc là-bas a recours à la force, qui donc s'est emparé de Taïwan et des îles côtières et menace d'une guerre la Chine continentale? Ce sont les Etats-Unis eux-mêmes et personne d'autre qui ont occupé ces îles, qui menacent d'une guerre la Chine continentale et qui ne veulent pas quitter ces îles. Ce sont les troupes de Tchang Kai-chek, encouragées par le commandement militaire américain, qui doivent cesser le feu. Devant les menaces et les provocations incessantes venant des îles côtières, la République populaire de Chine a le droit légitime de défendre son territoire et la sécurité de son peuple.

25. Dans leurs interventions d'hier, le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Lloyd [758ème séance], et le Ministre des relations extérieures du Canada, M. Smith [759ème séance], ont défendu la politique dangereuse que suivent les Etats-Unis en Extrême-Orient, et, accusant la République populaire de Chine d'avoir recours à la force, ils ont également exigé un cessez-le-feu. Mais pourquoi se sont-ils tus lorsque les Etats-Unis se sont emparés de ces îles? Pourquoi ont-ils gardé le silence lorsque les troupes de Tchang Kai-chek ont bombardé systématiquement les villes et les villages des régions côtières de la Chine, lorsque les bâtiments de guerre de Tchang Kai-chek ont attaqué, tels des pirates, les navires marchands de la République populaire de Chine et d'autres pays? A ce moment-là, ils ont gardé le silence, et maintenant ils font preuve d'une touchante sollicitude pour les hommes de Tchang Kai-chek.

26. Il y a lieu de se demander pourquoi on lance ces appels fallacieux au cessez-le-feu. On lance ces appels parce que les Etats-Unis et leurs alliés veulent faire croire à l'opinion publique mondiale que la République populaire de Chine se trouve en état de guerre avec les Etats-Unis. Mais chacun sait que la République populaire de Chine n'est pas en guerre avec les Etats-Unis. Il existe en Chine un conflit intérieur, dans lequel personne n'a le droit de s'immiscer. Pour mettre fin à ce conflit, il faut arrêter l'intervention des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République populaire de Chine, il faut que le gouvernement des Etats-Unis donne à ses forces armées déployées dans la région de Taïwan l'ordre de cesser l'intervention militaire dans ce conflit et de permettre aux Chinois de régler eux-mêmes leurs affaires intérieures.

27. La politique de diktat et de chantage que mène à l'égard de la République populaire de Chine le Département d'Etat des Etats-Unis est diamétralement opposée aux véritables intérêts du peuple américain. C'est ce qu'a reconnu l'ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Acheson, lorsqu'il a déclaré qu'il n'était pas vrai que le sort de Formose affectât les intérêts vitaux des Etats-Unis et que, quant aux îles côtières, il était même inutile d'en parler. L'affirmation de M. Dulles, selon laquelle la défense de ces îles répondrait aux intérêts de la sécurité des Etats-Unis, est donc fautive.

28. Le Ministre des affaires étrangères d'Australie, M. Casey, dans la déclaration qu'il a faite hier [759^{ème} séance], a soutenu que le Gouvernement de la République populaire de Chine trouble la paix et la tranquillité en Extrême-Orient. Il a ajouté que le Gouvernement de la République populaire de Chine risque de déclencher la guerre. M. Casey a renversé toutes les données du problème. Les faits prouvent exactement le contraire.

29. Toute l'armée de Tchang Kai-chek a été mise sur le pied de guerre. Sur l'ordre du commandement militaire américain, Tchang Kai-chek a envoyé le tiers de ses forces armées de Taïwan dans les îles Quemoy et Matsu. La clique réactionnaire de Tchang Kai-chek qui s'est installée à Taïwan se livre à des attaques systématiques de provocation sur le territoire de la République populaire de Chine. Grâce à leurs batteries installées à Quemoy et à Matsu, les troupes de Tchang Kai-chek bombardent les villes et localités de la côte chinoise. En même temps, Tchang Kai-chek, l'homme de paille des Américains, menace sans cesse de débarquer avec ses forces armées sur le continent. On sait aussi que les Etats-Unis ont amené près des côtes de la République populaire de Chine d'importantes forces navales et aériennes, ainsi que des unités d'infanterie de marine. Il est impossible de réfuter ces faits.

30. Mais c'est en vain que les milieux dirigeants des Etats-Unis s'efforcent de freiner le grand mouvement du peuple chinois vers le socialisme; c'est en vain qu'ils tirent des plans pour rétablir leur domination en Chine. Le règne de la clique de Tchang Kai-chek à Taïwan n'est que provisoire. En brandissant les armes, en lançant des provocations et des menaces, les militaristes américains pensent effrayer les peuples d'Asie. Mais ces tentatives sont vouées à l'échec.

31. Dans un message adressé le 19 septembre 1958 à M. Eisenhower, président des Etats-Unis, le chef du Gouvernement soviétique, M. Khrouchtchev, déclarait:

"Ceux qui ourdissent des plans d'attaque atomique contre la République populaire de Chine ne devraient pas oublier que le camp opposé dispose également

d'armes atomiques, d'armes à l'hydrogène et des moyens de lancement appropriés, et que, si la République populaire de Chine est soumise à une attaque de ce genre, l'agresseur recevra immédiatement, par les mêmes moyens, la réponse qui convient...

"Nous avons conclu avec le grand pays ami, allié et voisin du nôtre un traité d'amitié, d'alliance et d'aide mutuelle qui répond aux intérêts vitaux des peuples soviétique et chinois, aux intérêts de la paix; que personne n'en doute, nous nous acquittions entièrement des obligations que nous avons contractées."

Il est indispensable que le Gouvernement des Etats-Unis entende ces paroles, qu'il examine toutes les circonstances avant de prendre des mesures quelconques qui pourraient mener le monde à la catastrophe.

32. Le Gouvernement de la République populaire de Chine exige à juste titre que les Etats-Unis cessent d'intervenir dans les affaires intérieures de la Chine, qu'ils rappellent leur flotte de guerre du détroit de Taïwan et que les soldats américains quittent Taïwan et rentrent chez eux en Amérique.

33. Le droit et la justice sont du côté du peuple chinois. Tous ceux qui désirent sincèrement la paix sympathisent avec lui et le soutiennent. Le peuple biélorussien appuie totalement et sans réserve la politique du Gouvernement de la République populaire de Chine, et demande que le Gouvernement des Etats-Unis retire ses forces armées de la région de Taïwan.

34. Comme chacun sait, la troisième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, qui a examiné la question du retrait des forces américaines du Liban et des forces britanniques de Jordanie, a adopté à l'unanimité une résolution [1237 (ES-III)] aux termes de laquelle le Secrétaire général était invité à entreprendre immédiatement des consultations avec les Etats intéressés en vue du retrait prochain de ces troupes du Liban et de Jordanie. L'adoption à l'unanimité de cette résolution a constitué un pas important dans la voie de la détente au Proche et au Moyen-Orient. Les peuples du monde entier suivent avec une attention particulière l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale.

35. Nous avons appris par la presse que le Secrétaire général a engagé des pourparlers avec les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Liban et de la Jordanie, mais nous n'en connaissons pas encore les résultats. On a fait savoir que le Gouvernement de la Jordanie avait refusé d'exiger le retrait des troupes britanniques du territoire de ce pays en faisant état d'une menace imaginaire contre l'indépendance de la Jordanie de la part des Etats arabes voisins. Saisissant ce prétexte, le Gouvernement du Royaume-Uni retarde l'évacuation de ses troupes.

36. Dans le discours qu'il a prononcé à cette tribune, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dulles, bien qu'il ait parlé de la situation au Proche et au Moyen-Orient, ne nous a pas expliqué pourquoi le Gouvernement des Etats-Unis n'appliquait pas la résolution, adoptée par la troisième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, sur le retrait de ses troupes du Liban. Nous devons constater aujourd'hui que les troupes américaines et britanniques n'ont toujours pas évacué le Liban et la Jordanie. On ne sait pas non plus quand elles évacueront ces territoires.

37. Nous avons entendu hier la déclaration de M. Lloyd, ministre des affaires étrangères du Royaume-

Uni, qui s'est plaint que quelqu'un menaçait la Jordanie. Mais M. Lloyd n'a pas dit qui menaçait ce pays. Il a parlé de certaines circonstances nouvelles qui seraient présentées dans ce pays. Il est évident pour nous que tout cela était nécessaire à M. Lloyd pour justifier devant l'opinion publique mondiale le fait que, jusqu'à présent, le Royaume-Uni, malgré la résolution adoptée à l'unanimité le 21 août 1958, n'a pas encore retiré ses troupes de la Jordanie. M. Lloyd a essayé de se référer au Secrétaire général et au rapport qu'il doit nous soumettre¹. Nous attendons ce rapport avec un vif intérêt. Il aurait été préférable que M. Lloyd ne se retranchât pas derrière le Secrétaire général et qu'il nous indiquât du haut de cette tribune les délais fixés pour le retrait des troupes britanniques de la Jordanie; mais il ne l'a pas fait.

38. Nous constatons que les milieux dirigeants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France n'ont pas renoncé à leur dessein réel, qui consiste à écraser le mouvement de libération nationale au Proche et au Moyen-Orient. C'est ce que montrent de façon éloquente les derniers événements survenus dans cette région. La guerre des colonisateurs français contre le peuple algérien, le bombardement par des avions britanniques des territoires du Yémen et de l'Oman, la terreur exercée contre la population de Chypre et d'autres événements prouvent que les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France ne reculent devant rien pour maintenir en Asie et en Afrique leur domination coloniale. L'Assemblée générale ne peut passer ces faits sous silence.

39. Je voudrais passer maintenant au problème du désarmement, qui demeure au centre même de l'attention de l'opinion mondiale. Le chef de la délégation de l'Union soviétique, M. Gromyko, dans sa déclaration du 18 septembre 1958 [750ème séance], a soumis à l'examen de l'Assemblée générale un mémorandum du Gouvernement soviétique relatif à des mesures de désarmement [A/3929]. Ce mémorandum recommande à l'Assemblée générale d'examiner en priorité, aux fins de décision, les questions suivantes: premièrement, cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène; deuxièmement, interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique; troisièmement, réduction de 10 à 15 pour 100 des budgets militaires de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France, et utilisation d'une partie des sommes économisées pour l'assistance aux pays sous-développés.

40. Les propositions soviétiques qui sont exposées dans le mémorandum visent un seul objectif: épargner à l'humanité de nouvelles guerres, libérer les peuples du lourd fardeau des impôts qu'ils supportent du fait de la prolongation de la course aux armements. Les propositions soviétiques portent sur les problèmes les plus passionnants qui inquiètent tous les peuples du globe.

41. Notre délégation voudrait appeler l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de mettre fin sans délai et en tous lieux à tous les essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène. La solution de cette question dépend maintenant entièrement des Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni qui, loin de suivre le

noble exemple de l'URSS, qui a mis fin de façon unilatérale, depuis le 31 mars 1958, à tous les essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, ont, au contraire, procédé avec une activité encore accrue à des expériences nucléaires. Cette année, les Etats-Unis ont procédé dans l'océan Pacifique à une série d'explosions de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène d'une intensité sans précédent. Actuellement, au moment où se réunit la treizième session de l'Assemblée générale, les bombes nucléaires américaines continuent d'exploser dans l'Etat de Nevada et les bombes britanniques continuent d'exploser dans le Pacifique. Comme le signale le *New York Times* du 20 septembre 1958, les Etats-Unis ont procédé depuis 1945 à 112 essais officiellement annoncés d'armes nucléaires. Mais les milieux dirigeants des Etats-Unis estiment apparemment que c'est encore insuffisant. L lançant un défi à l'humanité entière, ils s'efforcent, en recourant à divers prétextes et faux-fuyants de mauvais aloi, d'éluider la solution de l'arrêt par tous les pays des essais d'armes nucléaires. Dans ces conditions, l'Assemblée générale ne peut rester indifférente. Elle doit lancer un appel aux Etats-Unis et au Royaume-Uni pour qu'ils mettent fin aux essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, qui constituent un grand danger pour la vie et la santé des hommes dans le monde entier.

42. Il est un autre problème important et urgent, c'est celui de l'interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires et de la suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays.

43. Les résultats qu'ont obtenus les savants soviétiques dans le domaine de la conquête de l'espace extra-atmosphérique ont dissipé les illusions de ceux qui comptaient sur l'inaccessibilité et l'invulnérabilité du territoire des Etats-Unis. Il convient de faire remarquer que les Etats-Unis disposent dans d'autres pays de centaines de bases militaires dirigées contre l'URSS et les autres pays socialistes. C'est pourquoi nous estimons que les tentatives que font les Etats-Unis pour séparer la question de l'interdiction et de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires de la question de la suppression des bases militaires étrangères ne peut-être jugée que comme la manifestation d'une tendance à s'assurer des avantages stratégiques bien déterminés.

44. Dans la situation actuelle, il faut trouver une solution qui garantirait dans une même mesure la sécurité des Etats-Unis, de l'Union soviétique et des autres Etats. C'est cette voie qu'indique la proposition de l'Union soviétique relative à l'interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, à la suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et à la coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie appuie cette importante proposition, qui vient tout à fait à son heure.

45. Comme vous le voyez, l'URSS a présenté à cette session une série de nouvelles propositions tendant à résoudre le plus rapidement possible les problèmes du désarmement. Mais qu'ont donc proposé de leur côté les Etats-Unis? Dans le discours qu'il a prononcé à cette tribune, M. Dulles n'a présenté aucune proposition propre à faciliter la solution du problème du désarmement, et il s'est borné à formuler une fois de plus, la vieille idée américaine selon laquelle c'est le contrôle des armements qui est le plus important. Sous le couvert de ces illusions au contrôle, la délégation des

¹ Distribué ultérieurement sous la coté A/3934.

Etats-Unis s'efforce d'entraîner l'Organisation des Nations Unies le plus loin possible d'une solution du problème du désarmement et, par là même, de masquer la course aux armements qui se poursuit, et en particulier la course aux armes atomiques et aux armes à l'hydrogène. Cette course aux armements a maintenant atteint aux Etats-Unis des proportions monstrueuses.

46. C'est ainsi que pour l'exercice financier 1958-1959, qui commence le 1er juillet 1958, le Gouvernement des Etats-Unis a affecté à des fins militaires une somme énorme, de l'ordre de 46 milliards de dollars. Sur chaque dollar porté au débit du budget, 64 cents sont consacrés aux dépenses militaires. Les dépenses militaires des Etats-Unis représenteront pour une année et pour chaque homme, pour chaque femme et pour chaque enfant, 427,86 dollars. C'est vraiment là le plus important budget militaire que les Etats-Unis aient jamais eu en temps de paix.

47. Le journal français *le Monde* du 14 mai 1957, se reportant à une communication de la Chambre de commerce des Etats-Unis, signalait ce qui suit :

“L'Administration Eisenhower pourra sans doute être considérée comme ayant battu tous les records en matière d'impôts depuis la fondation du pays... En moins de cinq ans... l'Administration Eisenhower aura perçu 373 milliards de dollars... De l'Administration de George Washington à celle de Franklin Roosevelt incluse, le total avait été de 244 milliards 100 millions.”

48. J'invite les membres de l'Assemblée à réfléchir à ces chiffres. Pendant les cinq dernières années, le montant des impôts perçus a été une fois et demie plus élevé que celui des impôts perçus jusqu'en 1945, c'est-à-dire pendant 156 années à partir de la fondation des Etats-Unis.

49. C'est pourquoi la proposition de l'Union soviétique relative à une réduction de 10 à 15 pour 100 des budgets militaires des Etats, et en premier lieu des Etats-Unis, de l'URSS, du Royaume-Uni et de la France, et à l'utilisation d'une partie des sommes ainsi économisées à l'octroi d'une assistance économique étendue aux pays sous-développés, est plus qu'opportune.

50. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence les faits qui touchent à la préparation idéologique qui se poursuit actuellement en vue d'une guerre d'agression. Les généraux et les amiraux américains font une propagande active en faveur de la théorie de la guerre préventive, c'est-à-dire pour que les Etats-Unis portent le premier coup aux autres pays. Ils déclarent : “Il ne faut pas attendre, nous devons tirer les premiers.” Le numéro du 13 décembre 1957 de la revue *U. S. News & World Report* contenait un article de l'ancien directeur du service de renseignements de la marine de guerre des Etats-Unis, le capitaine de vaisseau Puleston, intitulé : “Les Etats-Unis devront-ils à un moment quelconque porter le premier coup ?” L'auteur lance un appel en faveur d'une politique de guerre préventive. “Il fut un temps dans l'histoire de notre pays, écrit Puleston, où nous permettions à l'ennemi de nous porter le premier coup ; ce temps est révolu.” L'auteur s'efforce de prouver qu'en attaquant les premiers les Etats-Unis ne violeraient pas, paraît-il, le droit international.

51. On sait avec quelle colère et avec quelle indignation les peuples du monde entier ont accueilli la nouvelle selon laquelle les avions des Etats-Unis trans-

portant des bombes atomiques et des bombes à l'hydrogène ont procédé à plusieurs reprises à des vols en direction des frontières de l'URSS. Ces vols, sans précédent en temps de paix, de bombardiers américains porteurs de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, constituent une provocation dangereuse pour la sécurité internationale.

52. A cet égard, il convient de signaler le livre qu'a publié aux Etats-Unis un certain Richard Hubler sous le titre *SAC. Strategic Air Command* (L'aviation stratégique). On y apprend que des équipages de bombardiers sont entraînés aux bombardements de villes américaines dont la topographie rappelle celle de Stalingrad et de Magnitogorsk. Ainsi, les aviateurs américains apprennent à bombarder des villes qui ressemblent à Stalingrad, cette même ville de Stalingrad où les soldats soviétiques, au cours d'une lutte à mort avec l'armée fasciste hitlérienne, ont décidé non seulement du sort de leur patrie, mais aussi du sort de l'humanité entière. Il est temps de mettre fin à de telles déclarations incendiaires et à de tels actes de provocation.

53. Notre tâche consiste à faire les efforts nécessaires pour arriver à trouver des moyens qui nous permettraient d'accomplir des progrès dans le domaine du désarmement, dont l'importance est vitale pour les peuples du monde entier. Cette tâche incombe maintenant, non pas à l'Union soviétique, mais aux Etats-Unis, qui doivent faire preuve d'un esprit de coopération dans ce domaine.

54. Lors des sessions précédentes, la délégation de la RSS de Biélorussie a signalé à maintes reprises le péril que présente une renaissance du militarisme allemand, qui constitue un dangereux foyer de guerre en Europe. La remilitarisation de l'Allemagne de l'Ouest présente un danger particulier pour la paix, parce que la République fédérale d'Allemagne est le seul Etat d'Europe dont le gouvernement s'efforce d'obtenir une modification des frontières en Europe. Cette remilitarisation et un esprit de revanche soigneusement entretenu créent en Europe une situation extrêmement tendue et empêchent d'examiner dans le calme et dans un esprit constructif les propositions qu'a présentées l'URSS en vue d'un assainissement de la situation en Europe. Le peuple biélorussien, qui est l'un des plus proches voisins de l'Allemagne, ne peut observer avec indifférence la remilitarisation de l'Allemagne de l'Ouest à laquelle procède actuellement le gouvernement Adenauer.

55. Aujourd'hui, alors que 13 ans ont passé depuis l'écrasement de l'Allemagne hitlérienne, l'Allemagne de l'Ouest devient une force qui menace la paix et la sécurité. L'importante militarisation de la République fédérale d'Allemagne, la reconstitution d'une nouvelle armée d'agression avec l'appui actif des Etats-Unis et du Royaume-Uni s'effectuent au moment même où renaissent le national-socialisme allemand et la volonté de revanche. On a abrogé tout récemment, dans la République fédérale d'Allemagne, une loi due à l'initiative des Alliés sur le démembrement et l'interdiction du parti national-socialiste hitlérien. La large diffusion, sur le marché du livre de la République fédérale d'Allemagne, d'une littérature militariste revancharde et pronazie est devenue un phénomène habituel. Dans cette littérature que nous suivons avec une assez grande attention, on fait l'éloge des agressions commises par l'Allemagne hitlérienne contre l'URSS, le Royaume-Uni, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la France, le

Danemark, la Norvège, la Belgique, les Pays-Bas, la Yougoslavie et la Grèce.

56. D'anciens nazis ont fait leur réapparition dans tous les domaines de la vie publique de l'Allemagne de l'Ouest. Ils occupent des postes importants dans l'appareil gouvernemental de la République fédérale d'Allemagne. En Allemagne de l'Ouest, les monopoleurs et les banquiers qui, il y a 25 ans, ont aidé Hitler à prendre le pouvoir et lui ont ensuite fourni des armements pour mener une guerre de brigandage contre les peuples d'Europe, ont rétabli leur domination. Il suffit de nommer Krupp, Stinnes, Flicke, le banquier Pferdmenges et d'autres criminels de guerre qui se sont emparés aujourd'hui des positions clefs dans l'économie et les finances de l'Allemagne de l'Ouest.

57. Le gouvernement Adenauer se préoccupe beaucoup de la militarisation de l'Allemagne de l'Ouest. La République fédérale d'Allemagne dispose dès maintenant de forces armées nettement supérieures, tant par leurs effectifs que par leur armement, à l'ancienne Reichswehr de la République de Weimar. Dans le budget pour 1958-1959, les dépenses militaires proprement dites se montent à plus de 10 milliards de marks. A la fin de 1958, les effectifs de la Bundeswehr seront de 230.000 hommes, dont 114 généraux, 22.000 officiers et officiers supérieurs, 68.000 sous-officiers. Je ne fais que citer les chiffres officiels du gouvernement Adenauer. Sur les divisions qui ont été constituées, sept ont été mises à la disposition du commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord. Qui plus est, les forces armées ainsi créées ne sont considérées que comme un noyau à partir duquel on pourra constituer à tout moment une très importante armée.

58. Le fait que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a fait voter au Bundestag, le 25 mars 1958, une résolution qui lui donne le droit de procéder en pratique à l'équipement de la Bundeswehr en armes atomiques et en armes à l'hydrogène constitue un sérieux danger pour la cause de la paix. Comme le signalait le journal *Daily Mirror* le 2 avril 1958, le Ministre de la défense de la République fédérale d'Allemagne, M. Strauss, au cours d'un entretien avec M. Crossman, député travailliste au Parlement britannique, a déclaré que si d'autres pays, et notamment la France, fabriquent leurs propres bombes à l'hydrogène, il est tout à fait possible que l'Allemagne soit également obligée d'agir de même. Nul ne peut plus aujourd'hui douter de la réalité d'un pareil danger.

59. La décision relative à l'équipement de l'armée de l'Allemagne de l'Ouest en engins atomiques et les plans de fabrication de cette arme sont particulièrement dangereux, parce que l'on met actuellement cette arme de destruction massive dans les mains de ces mêmes puissances d'agression qui ont déclenché la deuxième guerre mondiale, dans des mains qui sont encore maculées du sang de dizaines de millions d'hommes.

60. Les peuples de l'Europe, qui ont subi toutes les horreurs de l'invasion des armées hitlériennes, voient bien aujourd'hui qui pousse l'Allemagne de l'Ouest dans la voie fatale de l'armement atomique. Il est maintenant évident pour tout le monde que les Etats-Unis s'occupent activement de faire renaître le militarisme allemand, cet ennemi mortel des peuples de l'Europe.

61. Le peuple de la RSS de Biélorussie n'éprouve pas d'hostilité à l'égard du peuple allemand. De même que tous les peuples d'Europe épris de paix, les Biélorusiens veulent vivre en paix avec le peuple allemand, ils veulent voir l'Allemagne unie, pacifique, devenir un

Etat véritablement démocratique. C'est pourquoi nous nous félicitons de la nouvelle et importante initiative qu'a prise le Gouvernement de la République démocratique allemande, manifestant ainsi sa sollicitude pour les intérêts nationaux du peuple allemand. La création d'une commission composée de représentants de l'Union soviétique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France, qui procéderait à des consultations en vue de l'élaboration d'un traité de paix, comme le propose la République démocratique allemande, hâterait sensiblement la conclusion d'un tel accord et contribuerait à la solution du problème allemand.

62. La responsabilité de la tension qui s'est produite dans les relations internationales incombe avant tout aux milieux agressifs des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Ces milieux ne veulent pas tenir compte des changements historiques qui sont survenus en Europe et en Asie après la deuxième guerre mondiale. Ils s'efforcent de refuser aux peuples le droit d'organiser leur vie à leur façon et comme bon leur semble. De plus, les milieux dirigeants des Etats-Unis s'efforcent par tous les moyens de mettre en œuvre cette politique qui est contraire à la Charte des Nations Unies. Je ne puis passer sous silence la déclaration qu'a faite M. Dulles au cours de la discussion générale, et selon laquelle "les Etats-Unis, qui sont au nombre des pays que l'on appelle les grandes puissances, restent toujours prêts à consacrer leurs forces à l'établissement de l'ordre mondial" [749ème séance, par. 84]. Les hommes d'Etat américains ne peuvent se libérer de cette idée fixe qui leur fait proclamer ouvertement l'attitude agressive des Etats-Unis en matière de politique extérieure. Ils disaient à un certain moment que les Etats-Unis avaient pour mission de diriger le monde; ils affirment maintenant que leur pays doit maintenir l'ordre international.

63. Mais que signifie en fait cette politique étrangère américaine que M. Dulles proclame du haut de cette tribune et qui consiste à maintenir l'ordre international? Cela signifie que l'on annonce ouvertement que les Etats-Unis ont toujours l'intention d'intervenir à l'avenir dans les affaires intérieures des autres pays. Hier, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, de toute évidence au nom du maintien de l'ordre international, ont fait pénétrer leurs troupes au Liban et en Jordanie; aujourd'hui les forces armées américaines sont concentrées en Extrême-Orient, et demain les milieux dirigeants des Etats-Unis estimeront indispensable de faire encore régner l'ordre quelque part ailleurs — on ne sait pas encore où. Tout cela tend à empoisonner le climat international et à envenimer les relations entre les Etats.

64. En cette époque de l'histoire particulièrement critiquée que nous vivons actuellement, les peuples veulent la paix et non la guerre. Les peuples de l'Union soviétique désirent ardemment la paix, et en particulier le peuple biélorussien qui consacre toutes ses forces à un travail constructif.

65. Le 1er janvier 1959 marquera le quarantième anniversaire de la création de la République socialiste soviétique de Biélorussie. C'est là une date historique glorieuse dans la vie du peuple biélorussien. La RSS de Biélorussie n'a pu se constituer en Etat que grâce à la victoire de la grande révolution socialiste d'Octobre. Pendant les années de pouvoir soviétique, la RSS de Biélorussie est devenue une florissante république industrielle et kolkhoziennne.

66. La République socialiste soviétique de Biélorussie fait de nombreux efforts pour intensifier le plus possible

la coopération économique et culturelle avec les autres pays. De nombreux organismes d'Etat et organismes publics de la RSS de Biélorussie entretiennent des relations culturelles sur le plan international grâce à l'échange de délégations, de périodiques, en organisant diverses expositions, en envoyant leurs représentants à divers congrès et festivals internationaux, etc. Pendant les seules années 1956 et 1957, plus de 130 délégations étrangères, composées de parlementaires, d'hommes politiques, de représentants des syndicats et d'organisations culturelles, de même que des milliers de touristes d'autres pays, ont visité la RSS de Biélorussie. Toutes les délégations étrangères ont eu la possibilité de se documenter sur le développement économique et culturel de la RSS de Biélorussie et de connaître la vie de sa population. De leur côté, des travailleurs biélorussiens en grand nombre ont visité le Royaume-Uni, la France, la Suède, l'Italie, la Finlande, la Suisse, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, la Yougoslavie et d'autres pays. Dans son activité internationale, la République socialiste soviétique de Biélorussie s'inspire toujours des principes d'amitié et de paix entre les peuples et de large coopération internationale.

67. L'accroissement des forces pacifiques luttant pour écarter la guerre exerce une influence bienfaisante énorme sur l'ensemble de la situation internationale et fait naître l'espoir et la foi en un avenir meilleur pour l'humanité. Des millions de gens se prononcent avec ferveur pour l'idée de négociations pacifiques au niveau le plus élevé, comme l'a proposé le Gouvernement soviétique.

68. Comme vous l'avez remarqué, on assiste à cette session à une âpre lutte entre les forces de la paix et les forces de la guerre. Les peuples de tous les pays suivent attentivement cette lutte et espèrent que l'Assemblée générale saura entendre l'avertissement des peuples épris de paix et prendra des mesures efficaces afin d'éviter la guerre. L'Organisation des Nations Unies ne peut devenir l'instrument d'une politique d'encouragement à l'agression.

69. La délégation de la RSS de Biélorussie estime qu'il est possible de prendre, dans le cadre de l'Organisation, des décisions importantes en vue de renforcer la paix et la sécurité des peuples si, bien entendu, tous les pays s'efforcent de parvenir à une entente et si l'on applique strictement la Charte des Nations Unies.

70. Nous avons de nombreux exemples de résolutions adoptées à l'unanimité par l'Assemblée générale sur les questions les plus diverses. Nous devons nous efforcer d'obtenir que l'Organisation des Nations Unies contribue de façon efficace à la solution pacifique des conflits internationaux en se fondant sur le respect des droits souverains de tous les peuples, comme le proclame la Charte. Les peuples du monde entier attendent de l'Organisation des mesures efficaces et constructives en vue du renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Des centaines de millions de gens placent leur foi et leur espoir dans la détente internationale. Notre devoir consiste à écouter les revendications des peuples, à interdire l'arme atomique et l'arme à l'hydrogène, à écarter la menace d'une nouvelle guerre.

71. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie exprime sa conviction que l'Assemblée générale s'acquittera de son devoir en écartant la menace d'une nouvelle guerre mondiale et en provoquant une détente dans les relations internationales.

72. M. GARIN (Portugal) [traduit de l'anglais] : Je tiens d'abord, Monsieur le Président, à vous exprimer les sincères félicitations de la délégation portugaise à l'occasion de votre élection, hommage mérité à vos talents et à votre compétence ainsi qu'à la grande expérience que vous avez des travaux de l'Organisation des Nations Unies.

73. Je voudrais aussi rappeler avec une admiration reconnaissante les grands services rendus par le Président sortant, sir Leslie Munro, qui a dirigé avec tant de zèle, de sagesse et de compétence les délibérations de la douzième session et de la troisième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

74. Une fois de plus, nous nous retrouvons, comme chaque année, réunis en session ordinaire de l'Assemblée générale. Nul d'entre nous ne sous-estime l'importance ou ne met en doute l'extrême utilité de cette réunion. L'humanité se trouve aujourd'hui devant des problèmes aussi graves que délicats, parmi lesquels celui de sa propre survivance, problèmes dont la complexité et la difficulté croissantes semblent ne mettre que davantage à l'épreuve le génie de l'homme : il est donc normal, logique et même indispensable que les nations du monde, grandes et petites, se retrouvent régulièrement dans cette enceinte.

75. Il y a là pour elles un moyen de mieux se connaître et de se familiariser avec leur histoire, leurs aspirations, leurs possibilités économiques, leur structure sociale et leurs institutions respectives. Ce contact constitue déjà en soi un avantage énorme, étant donné que les nations sont des réalités complexes et que nous devons tous bien nous connaître les uns les autres si nous voulons travailler ensemble, dans les domaines qui nous sont ouverts, et si nous entendons résoudre les problèmes de notre époque. Mais surtout, nous tous qui représentons l'immense majorité des gouvernements qui sont sincèrement soucieux d'assurer la paix et la concorde pour eux-mêmes comme pour autrui, ne demandons qu'à tenir ici, malgré les lacunes que présente l'Organisation des Nations Unies, l'engagement que nous avons pris d'examiner avec conscience et altruisme, conformément aux buts et aux principes élevés de la Charte, les problèmes liés au vœu fondamental de tous les peuples du monde, qui souhaitent voir l'humanité et la civilisation qu'elle a créée survivre dans une ambiance de solidarité et de paix régie par la justice.

76. De précédents orateurs ont déjà fait ressortir que, comme on pouvait le prévoir, nous avons à examiner, à la présente session, trois questions essentielles : la situation en Extrême-Orient, la situation au Moyen-Orient et le désarmement. Ce sont les problèmes capitaux de l'heure, et la paix du monde en dépend.

77. A peine quelque espoir de résoudre les problèmes les plus pressants relatifs au Moyen-Orient était-il apparu que des nuées de mauvais augure s'amoncèrent à nouveau en Extrême-Orient dans le détroit de Formose, porteuses d'une autre crise lourde de conséquences : c'est là un trait caractéristique de la période difficile que traverse le monde. Depuis des semaines, nous observons dans cette région des manifestations d'antagonismes profonds, les menaces répondant aux menaces et la violence étant employée ouvertement — situation déplorable mais fréquente dans un monde qui redoute à juste titre l'holocauste atomique, mais paraît incapable de s'abstenir d'actes qui risquent de déclencher la tragédie.

78. La délégation portugaise pense qu'il est indispensable d'affronter calmement cette crise, comme n'im-

porte quelle autre, et de n'épargner aucun effort pour la résoudre par des voies pacifiques. C'est pourquoi nous estimons que les entretiens de Varsovie sont un pas dans la bonne direction. Nous pensons aussi que tant qu'ils se déroulent, l'intervention de tiers n'est pas souhaitable. Ce n'est donc pas le moment d'étudier le fond du différend. Par contre, rien ne m'empêche de déclarer — et, ce faisant, je ne saurais irriter aucune des parties intéressées — que le Portugal, en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies et en tant que pays constamment attaché à la cause de la paix, souhaite ardemment qu'un cessez-le-feu soit déclaré aussitôt que possible dans cette région et qu'il ne soit fait aucun emploi de la violence pour résoudre la crise actuelle.

79. En ce qui concerne le Moyen-Orient, la session extraordinaire d'urgence convoquée pour étudier les graves difficultés qui avaient apparu dans cette région s'est terminée, il y a quelques semaines seulement, sur une note d'espoir et de conciliation des plus encourageantes. L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution bien conçue [*résolution 1237 (ES-III)*], rédigée en termes conciliants et constructifs, et présentée par les pays mêmes qui étaient le plus directement en cause. C'est là pour l'Organisation un événement particulièrement important, car cette résolution prévoyait une solution conforme à l'esprit des Nations Unies, c'est-à-dire une solution pacifique; elle s'inspirait en effet des principes essentiels des Nations Unies et devait être appliquée dans une large mesure grâce aux efforts désintéressés du Secrétaire général.

80. Ma délégation attend maintenant avec grand intérêt et beaucoup de souci — et je suis sûr que les autres délégations partagent ce sentiment — le rapport du Secrétaire général sur la mission difficile qui lui a été confiée. Il est presque certain que, comme on pouvait le prévoir, le Secrétaire général s'est heurté à des difficultés, étant donné les inévitables divergences d'opinion. On sait combien de temps et de patience il faut pour résoudre n'importe quel conflit, même lorsque, comme c'est le cas, toutes les parties intéressées sont de bonne foi. Cependant, nous avons bon espoir d'apprendre par le Secrétaire général que, même si la question n'est pas encore sur le point d'être définitivement réglée, des bases solides ont du moins été jetées — ou peuvent l'être — en vue de la réalisation prochaine et effective de tous les objectifs visés par la résolution. Avec cette amélioration de la situation politique s'ouvriront, pour les pays de cette région, de nouvelles perspectives de développement économique et social, comme tant d'entre nous l'ont signalé au cours de la troisième session extraordinaire d'urgence. La réalisation des nobles espoirs exprimés par l'Assemblée générale lorsqu'elle a adopté cette résolution à l'unanimité présente une importance vitale pour ces pays et pour la paix du monde.

81. Nous savons tous quels sont les sentiments d'espoir, mêlés de découragement, avec lesquels les peuples du monde observent, depuis des années maintenant, l'impasse où se trouve la question du désarmement. Il n'est aucun autre problème actuel qui ait plus de répercussions sur ce que l'humanité doit faire si l'on veut maintenir et affermir la paix. Nous savons aussi les énormes difficultés qui s'opposent à la conclusion d'un accord général ou même partiel sur le désarmement, surtout à cause de la force et de la politique d'expansion de l'une des grandes puissances.

82. Devant l'expansion de cet empire, de nombreux pays, dont le mien, se sont vus contraints de s'unir

pour y faire front, car leur civilisation, leur indépendance et leur existence même se trouvaient très gravement menacées. Un réflexe de défense de ce genre n'est pas nouveau dans l'histoire et est tout naturel. Mais ce qui est nouveau, sur le plan historique, c'est le fait que, par suite de la course aux armements qui s'ensuit et des progrès techniques spectaculaires accomplis dans le domaine des armes nucléaires, l'humanité est aujourd'hui capable de s'anéantir. Nous nous trouvons donc dans une situation qui pourrait être apocalyptique et qui concerne tous les peuples du monde.

83. Malheureusement pour nous tous, si telle est l'évolution générale, nous n'avons pas encore atteint un équilibre nucléaire reconnu, qui rendrait impossible une troisième guerre mondiale. Ce stade ne sera, je crois, atteint que lorsque l'utilisation d'armes de destruction totale ne pourra avoir lieu sans déclencher dans la seconde qui suit des représailles non moins foudroyantes. Il se peut que, du point de vue technique, cet état de choses soit encore éloigné, fort éloigné. Dans l'entre-temps, il nous faut tous vivre dans la crainte constante d'une attaque par surprise.

84. Nous sommes convaincus que la situation actuelle ne saurait durer indéfiniment. Les dirigeants russes eux-mêmes, malgré certains progrès techniques qui confèrent à leur pays un avantage momentané, commencent sans doute à se rendre compte lentement, mais sûrement — du moins nous l'espérons — qu'il ne serait guère compatible avec leur propre sauvegarde de continuer à essayer d'étendre leur zone d'influence par des moyens militaires. En outre, la voix de la conscience humaine se fait entendre avec trop d'insistance pour qu'on puisse indéfiniment y rester sourd. Les peuples du monde souffrent; les esprits et les nerfs sont constamment troublés par des crises internationales, dont la gravité n'est que trop souvent exagérée par certains, à des fins de propagande et à des fins politiques. Tous les pays peu développés aspirent à juste titre au progrès économique et social et l'on comprend de plus en plus clairement que la réduction des dépenses militaires qui grèvent aujourd'hui les économies nationales faciliterait beaucoup le développement, le progrès et le bien-être social de tous les pays.

85. Cela étant, les nations libres du monde désirent ardemment qu'on arrive à un accord militaire, mais il est évident qu'elles ne sauraient souscrire à un accord qui équivaldrait à la capitulation et à la servitude. Elles veulent le désarmement, mais un désarmement qui préserve leur propre existence et assure leur sécurité. A cet égard, leur volonté demeure inébranlable.

86. L'histoire offre peu d'exemples où l'on ait déployé autant d'ingéniosité que les puissances occidentales au cours de ces dernières années pour trouver une formule qui assurerait le désarmement dans la sécurité et qui pourrait rencontrer l'agrément des dirigeants soviétiques. Ces efforts, qui seront sans doute poursuivis sans relâche, n'ont malheureusement pas eu de résultats jusqu'ici, et ce, croyons-nous, pour trois raisons principales: d'abord, le refus de l'Union soviétique de mettre dans la balance certains avantages militaires qu'elle possède par suite de sa situation géographique et de celle des pays qu'elle domine; ensuite, le refus de l'Union soviétique de renoncer à certains atouts qu'elle détient abusivement — je songe, par exemple, à la situation tragique qui continue d'exister en Hongrie et à la division forcée et injuste de l'Allemagne; enfin, le peu de confiance qu'on peut accorder à l'Union sovié-

tique, étant donné son attitude et sa politique avant et après la guerre.

87. Tous ces facteurs, et bien d'autres encore, montrent clairement que le désarmement exige la création d'un système d'inscription et de contrôle efficaces, sans lequel il n'offrirait pas les indispensables garanties de sécurité.

88. Ces derniers mois, on a enregistré des progrès dans certains domaines qui touchent le problème essentiel du désarmement. Selon les paroles du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dulles, "une importante avance" a été réalisée à Genève sur le front du contrôle des armements, après l'heureuse issue de la Conférence d'experts chargée d'étudier la possibilité de déceler les violations d'un accord éventuel sur la suspension des essais nucléaires; on peut espérer qu'il sera maintenant possible de négocier un accord sur le fond. Il y a aussi des raisons de penser qu'il sera possible d'entreprendre de nouvelles études techniques sur la retombée radioactive et sur les mesures propres à réduire les risques d'une attaque par surprise.

89. Tout cela constitue peut-être les premiers résultats de ce que le Secrétaire général a appelé la méthode qui consiste à aborder le problème du désarmement par la périphérie. Sans nous bercer d'espairs prématurés, nous pouvons accueillir avec satisfaction cette évolution, avec la conviction renouvelée que les difficultés rencontrées par le passé sur la voie du désarmement dans la sécurité seront aplanies tôt ou tard, grâce à de constants efforts; car tel est bien le mandat moral que tous les gouvernements sans exception ont reçu de leurs administrés.

90. Une autre question dont je désire parler au cours de cette discussion est celle de l'agression indirecte et de sa manifestation la plus moderne, je veux dire les émissions radiophoniques incendiaires. Comme je l'ai déjà dit à la troisième session extraordinaire d'urgence, ma délégation serait heureuse que l'Organisation des Nations Unies entreprenne ou poursuive l'étude de la question. A notre avis, il s'agit d'une activité pernicieuse, à laquelle on s'adonne dans diverses régions du monde, et c'est pourquoi cette étude devrait revêtir un caractère général et ne pas porter seulement sur une région particulière. Les espoirs de paix seraient sans aucun doute très renforcés si, grâce aux travaux de l'Organisation, on parvenait à mettre au point des moyens d'empêcher qu'on utilise la radio pour répandre à l'étranger la haine, le trouble et la guerre civile. Toute cette agitation et ces tentatives de subversion, auxquelles mon pays n'a pas échappé, sont la négation même de l'engagement qu'aux termes de la Charte les nations ont pris de vivre dans un esprit de bon voisinage. Il faudra donc, sans attendre, redoubler d'efforts pour résoudre cette question.

91. Je passe maintenant à un autre sujet qui n'est pas moins important. Il s'agit des efforts déployés par le passé ou aujourd'hui même pour améliorer les conditions de vie dans diverses régions du monde. Ma délégation estime que le progrès et la mise en valeur des pays peu développés sont une question cruciale, une tâche passionnante à laquelle nous devons consacrer toute notre énergie, afin de venir à bout de la misère, de lutter contre la maladie, d'éliminer les facteurs de trouble; d'encourager la solidarité entre les peuples et les nations et d'apporter à tous les bienfaits de la science et de la technique.

92. Mais il est certain que le progrès matériel et économique ne suffit pas à résoudre tous les problèmes

auxquels nous avons à faire face aujourd'hui. Les valeurs morales et spirituelles doivent également jouer tout le rôle qui leur revient et il ne faut épargner aucun effort pour assurer l'éducation des peuples et les défendre contre une propagande insidieuse qui, tout en reprenant sans cesse les mêmes mots et les mêmes slogans, les utilise dans des contextes très différents pour les faire servir à des fins fort éloignées de leur signification réelle, à savoir l'expansion économique et politique de certains pays.

93. Mais lorsque l'on réagit contre cette propagande, on ne doit pas perdre de vue l'autre aspect du problème. Aucune politique d'ensemble n'a de chance de succès si elle ne répond pas à tous les besoins des peuples. Il faut mener une action constante sur tous les fronts en vue d'élever le niveau de vie et d'améliorer les conditions sociales et économiques dans toutes les régions peu développées. Mais, si l'on veut réaliser cet idéal, on ne doit pas oublier qu'il suppose une large collaboration internationale et que la bonne volonté, la générosité et la compréhension des pays en mesure de fournir une aide ne sont pas moins nécessaires que le sens de la responsabilité, le désir de créer une bonne administration, la volonté de travailler et réussir par ses propres moyens, qualités requises de ceux qui ont besoin d'aide. C'est là une garantie indispensable si l'on veut être sûr que l'assistance fournie ne sera assortie d'aucune servitude économique et politique.

94. Seule une étroite coopération internationale, s'exerçant dans un domaine très étendu, nous permettra de combler progressivement le fossé qui sépare les pays avancés et les pays peu développés, et qui risquerait, sans cela, d'aller s'élargissant étant donné que le rythme du développement économique des pays avancés tend à être plus rapide que celui des autres. C'est ce qui arriverait si la collaboration que je viens d'évoquer faisait défaut, et nous devrions alors nous résigner à l'idée qu'on ne peut espérer aucun progrès rapide dans les régions peu développées. Je suis persuadé qu'aucun de nous ne se résigne à cette possibilité.

95. Mais tout en nous employant avec la plus grande énergie à faire progresser l'assistance internationale, par le moyen d'accords bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et organismes régionaux, nous devons nous rappeler, de peur que nos espoirs ne se révèlent illusoire, que le capital privé continuera à jouer un rôle des plus importants dans la mise en valeur des ressources mondiales.

96. Il est certain que le capital privé exigera toujours des garanties et des compensations. Mais nous pensons que celles-ci n'influent pas nécessairement sur le libre arbitre des Etats, droit que nous sommes les premiers à revendiquer, et il est donc difficile de comprendre pourquoi des gouvernements qui ont à satisfaire les besoins immédiats de leurs peuples ne relégueraient pas quelquefois à l'arrière-plan les considérations idéologiques et les dissensions politiques, pour pouvoir accorder aux investissements privés les garanties nécessaires.

97. Je puis donner à l'Assemblée l'assurance que mon pays, pour sa part, ne faillira pas à ses devoirs envers la communauté internationale et ne manquera pas, dans la mesure de ses moyens, de servir la cause de la collaboration internationale en vue d'améliorer de plus en plus rapidement la situation des pays peu développés. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, de son programme d'assistance technique et de ses institu-

tions spécialisées, ainsi que par l'intermédiaire d'autres organisations régionales intergouvernementales dont nous faisons aussi partie, le Portugal s'acquittera de ses responsabilités en adoptant toujours comme critère essentiel les intérêts des populations en cause.

98. Je suis ainsi amené à parler très brièvement de la Commission économique pour l'Afrique. Vous vous souviendrez qu'à sa douzième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution recommandant au Conseil économique et social de créer une Commission économique pour l'Afrique [résolution 1155 (XII)]. Le Portugal s'est prononcé en faveur de cette résolution et nous avons suivi avec une attention soutenue les délibérations sur cette question à la vingt-sixième session du Conseil. Nous pensons qu'on pourrait améliorer le texte du mandat de cette commission. Mais nous n'avons aucune objection de principe, et mon gouvernement est tout disposé à participer pleinement aux travaux de la Commission économique pour l'Afrique. Il vient d'adresser une communication dans ce sens au Secrétaire général [E/3182]. Nous prêterons notre concours le plus sincère à ses travaux et nous sommes persuadés qu'en s'acquittant de son mandat cette commission peut beaucoup faire pour le continent africain, posant ainsi les jalons d'une collaboration plus étroite entre l'Afrique et l'Europe dans des conditions d'égalité et pour le plus grand avantage de tous les intéressés. Nous estimons d'ailleurs que cette collaboration sera indispensable pour assurer la prospérité véritable et l'indépendance réelle de ces deux continents et, par là, améliorer les perspectives de paix mondiale.

99. Toujours au sujet de la Commission économique pour l'Afrique, nous croyons comprendre que ce nouvel organisme des Nations Unies s'inspirera uniquement de considérations non politiques et n'examinera de questions que sur sous cet angle. Nous pensons que telle serait la meilleure voie à suivre: toute autre ligne de conduite risquerait de rendre superflue cette commission et décevrait les grands espoirs que nous plaçons en elle.

100. Nous pensons également qu'il y aurait grand avantage à instituer une collaboration étroite entre la Commission économique pour l'Afrique, les institutions spécialisées et les autres organisations régionales internationales qui sont actives depuis longtemps dans cette région et qui se sont occupées de nombre de questions aujourd'hui du ressort de la Commission. A cet égard, nous avons retenu le passage de l'introduction au rapport annuel du Secrétaire général [A/3844/Add.1] où il est dit qu'une action concertée des gouvernements est une tentative qui n'a pour ainsi dire jamais été faite jusqu'ici sur le continent africain.

101. C'est pour moi l'occasion de rappeler que, depuis 10 ans maintenant, une collaboration internationale très étroite, dans le domaine du progrès économique sous ses aspects techniques et scientifiques, a donné en Afrique de très heureux résultats, et je suis persuadé que le passage susmentionné aurait été rédigé de façon différente si l'on avait été en possession des renseignements nécessaires. Quoi qu'il en soit, ma délégation pense qu'il faut éviter absolument tout double emploi ou chevauchement des travaux qui découlerait de considérations sans rapport avec les besoins réels. Les problèmes sont nombreux, le domaine est vaste, la tâche qui nous attend est immense et il y a assez à faire pour toutes les organisations existantes sans qu'aucune d'entre elles essaie de faire ce que font déjà les autres ou se mêle indûment de leur activité.

102. Nous ne pouvons pas nous permettre de disperser nos efforts en une vaine émulation, par défaut de coordination, car les intérêts en cause ne pourraient en définitive qu'en souffrir. Mais ma délégation a bon espoir que toutes les parties intéressées sont du même avis sur ce point et que nous ferons tous de notre mieux pour mener à bien la tâche commune qui nous attend. Pour sa part, mon gouvernement ne négligera rien dans ce sens. Et je suis persuadé que personne ne mettra en doute la sincérité de nos propos, d'autant plus que beaucoup de nos provinces d'outre-mer se trouvent sur le continent africain.

103. C'est dans cet esprit que nous nous félicitons de certaines innovations sur le plan international concernant les programmes régionaux d'assistance technique et de développement économique. Je songe au programme pour le Moyen-Orient, qui est actuellement à l'étude et que nous serions les premiers à approuver si les pays intéressés décidaient d'y donner suite. Notre amitié séculaire avec le monde arabe nous fait envisager avec une vive satisfaction tout programme de nature à assurer le progrès et le calme dans cette région.

104. Nous partageons aussi l'opinion du Ministre des affaires étrangères du Japon, qui, il y a quelques jours [749^{ème} séance], a exprimé le ferme espoir qu'une collaboration constructive des pays intéressés permettra de créer à bref délai un fonds de développement régional dans l'Asie du Sud-Est. Ce projet mérite notre appui et notre encouragement.

105. Enfin, ma délégation voudrait rappeler l'"Opération panaméricaine", lancée il y a quelques semaines. Ce projet est d'une portée considérable et reflète une conception politique magistrale. De l'autre côté de l'Atlantique, nous l'avons salué avec enthousiasme et, pour exprimer ce que nous en pensons, ma délégation ne saurait mieux faire que de citer des extraits du message du Premier Ministre du Portugal au Président de la République du Brésil:

"De ce côté de l'Atlantique, loin d'y être indifférents, nous notons avec joie la position prise touchant les valeurs civilisatrices en cause et la volonté de développer ce continent en vue non seulement de renforcer la défense de régions qui intéressent le monde libre, mais aussi d'augmenter la participation des 21 pays de l'Amérique latine à la cause commune."

"Si ce grand ensemble de pays occidentaux, les pays de l'Amérique latine, parvenait à mieux faire entendre sa voix sur les problèmes internationaux, personne ne ferait preuve de plus de sympathie et d'enthousiasme que nous. C'est avec la plus grande satisfaction que nous suivrons le développement économique et social qui constitue le but essentiel de l'"Opération panaméricaine."

106. Comme notre voisine l'Espagne, nous sommes liés à tous les pays de l'Amérique latine par une amitié très intime fondée sur des valeurs et des idéaux communs. Nous avons les mêmes traditions héritées, comme le Ministre des affaires étrangères d'Argentine le disait il y a quelques jours dans un discours remarquable [751^{ème} séance], de la civilisation latine et de la chrétienté. C'est ce qui nous a donné à tous une vision des choses qui nous est propre et une aptitude à comprendre les autres peuples et les autres cultures.

107. Je conclurai par un mot sur le Portugal. Grâce à sa situation politique intérieure, le Portugal a heureusement bénéficié d'une longue période de paix, de

renovation et de développement économique. Assurément, il reste beaucoup à faire et nous travaillons sans relâche à la mise en valeur de nos propres ressources afin de ne pas nous laisser distancer par le progrès universel. Notre premier plan de six ans sera achevé à la fin de cette année; un nouveau plan de développement qui intéresse l'ensemble de la nation est à l'étude et l'exécution doit en être entreprise en janvier 1959. Ce plan prévoit des investissements de plus de 1 milliard de dollars répartis sur une période de six ans et nous espérons qu'il nous permettra d'augmenter progressivement le revenu national brut et d'améliorer les conditions de vie sur tout notre territoire. Le bien-être de tous les éléments de la population est le principal sujet de préoccupation de notre gouvernement et, grâce à une politique d'austérité, d'administration consciencieuse et de travail acharné, nous chercherons à multiplier les possibilités pour tous, en vue d'améliorer le sort de tous nos concitoyens. En tant que nation comprenant plusieurs races, où tous ont des droits et des devoirs égaux et où il n'existe pas de discrimination fondée sur l'origine sociale, la race ou la religion, la nation portugaise s'inspire essentiellement des valeurs éternelles de la solidarité humaine, de l'association dans l'égalité, de la justice sociale et de l'universalité. Tels sont nos idéaux qui croyons-nous, ne sont autres que ceux de la Charte des Nations Unies. Nous nous efforcerons toujours d'en être dignes.

108. M. UNDA MURILLO (Guatemala) [*traduit de l'espagnol*]: La délégation du Guatemala tient à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'heureux choix que l'Assemblée générale a fait en vous élisant à la présidence. C'est là un hommage à vos qualités personnelles, une manifestation de sympathie à l'égard de votre patrie et un témoignage de foi en l'Organisation des Nations Unies.

109. Le Guatemala, bien qu'il soit un petit pays, se préoccupe vivement de la course aux armements à laquelle on assiste dans le monde. Nous ne voulons pas répéter quelles seraient les possibilités qui resteraient à l'humanité si venait à éclater une guerre au cours de laquelle seraient utilisées des armes atomiques. Des voix autorisées ont déjà évoqué, devant les membres de l'Assemblée, l'immensité de la catastrophe qui se produirait alors. C'est précisément pour assurer la survivance des petits pays que nous sommes impatients de voir les puissances nucléaires parvenir à un accord sur la réduction des armements; en effet, même dans le cas, peu probable, où nous verrions l'issue tragique d'une guerre nucléaire, nous hériterions d'un monde en ruines où auraient été détruites les ressources humaines et matérielles des pays qui sont à l'avant-garde de l'humanité et nous nous trouverions dans une situation des plus précaires, car nous ne pourrions utiliser ni les progrès de la technique ni des moyens matériels qui nous permettent de regagner notre retard et de mettre la population de nos territoires en mesure de jouir d'un niveau de vie élevé sur les plans matériel, culturel et social.

110. Il est indispensable au progrès et au bonheur des petits pays que les grandes nations, où la technique et les sciences ont atteint le degré de développement le plus élevé, poursuivent leur marche sur la voie du progrès car, sans leur aide et leur coopération effective, il serait impossible aux pays dont les ressources sont limitées de réaliser les immenses progrès nécessaires pour que leur population parvienne rapidement à jouir librement du juste fruit de son travail.

111. C'est pourquoi la meilleure manière de résoudre les problèmes qui se posent dans le monde est de respecter les principes de tolérance de l'Organisation des Nations Unies, organisation créée par le génie de l'homme pour réaliser des fins désirables sans qu'il soit besoin de recourir à la force.

112. Nous estimons donc que l'idée de prévenir l'agression par la crainte des représailles a sans doute un certain pouvoir de persuasion, mais que ce n'est pas le moyen de résoudre le problème. Nous voudrions donc attirer l'attention de tous les pays du monde qui sont unis par des liens fraternels sur une autre méthode que celle qui consiste à employer les armes pour régler les différends, et les inviter à avoir recours à des moyens d'une autre nature: au bon sens, à la bonne foi, au respect des droits d'autrui et de la liberté des peuples; afin d'obtenir une paix durable.

113. Entreprenons une œuvre positive, créatrice et salutaire en employant tous les moyens pacifiques, légaux, honnêtes à notre disposition, dans le cadre de l'Organisation mondiale. Lorsque nous aurons mis ces moyens au service de l'humanité en les multipliant par des progrès toujours nouveaux dans les domaines scientifique, culturel et social, nous n'aurons pas besoin de sauvegarder la paix parce que ces moyens ont non seulement le pouvoir de la créer automatiquement, mais encore celui de faire perdre jusqu'au souvenir de la guerre. Ces moyens sont la prospérité économique, la liberté et la justice, au sens le plus large et le plus authentique de ces mots.

114. Le Guatemala, comme il est naturel de la part d'un pays peu développé, est pleinement convaincu de la nécessité absolue de favoriser le développement économique pour arriver à une plus grande entente sur le plan international et parvenir à ce que l'on pourrait appeler l'équilibre économique des peuples, qui serait établi parallèlement à l'égalité des divers pays sur le plan juridique, qu'il viendrait compléter de façon appréciable. Nous pensons que, tant qu'il existera dans le monde des pays dont les habitants souffrent de la faim et de la misère, tant matérielle que spirituelle, il sera impossible d'établir des relations pacifiques et constructives de bon voisinage entre les divers pays, comme l'Organisation des Nations Unies le souhaite, et comme elle le préconise dans ses principes fondamentaux.

115. Le Guatemala sait aussi que parmi les pays qui, dans le monde d'aujourd'hui, se considèrent comme très développés, aucun n'est parvenu à ce développement par ses seuls moyens. Tout au long de l'histoire, on constate que les pays les plus développés ont prêté leur aide aux autres pays sous forme de connaissances scientifiques et techniques et de ressources financières; cette pratique s'impose d'autant plus à notre époque que, grâce aux moyens de communication et de transport dont nous disposons actuellement, il semble que tous les pays du monde soient voisins.

116. Je n'ai pas l'intention d'énumérer tous les progrès que mon pays a réalisés, mais je tiens à déclarer que nous sommes parvenus récemment à régler de graves conflits et que nous avons l'intention de nous avancer d'un pas de plus en plus ferme sur la voie du progrès et qu'à cette fin nous sommes disposés à apporter notre coopération loyale et sincère aux pays auxquels nous unissons des liens fraternels et, en particulier, à ceux dont, pour des raisons historiques et géographiques, l'avenir est lié au nôtre.

117. Au cours des dernières années, mon pays a bénéficié de l'assistance technique de l'Organisation des

Nations Unies et de la précieuse aide technique et économique des Etats-Unis, qui nous ont permis d'entreprendre des efforts grâce auxquels nous avons pu mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières dont nous disposons, ressources assez limitées sans doute, mais que nous utilisons au maximum pour atteindre un niveau de développement économique plus élevé qui se traduit, dans la pratique, par l'élévation du niveau de vie de la population.

118. Cependant, il est important que tous les pays insuffisamment développés se rendent compte que le progrès matériel ne fait pas nécessairement le bonheur des peuples s'il ne s'accompagne pas d'un progrès spirituel et d'une compréhension plus profonde des valeurs spirituelles au premier rang desquelles viennent l'idée de liberté et de la dignité humaine.

119. Il est naturel que, dans leurs efforts pour assurer leur développement économique, les pays peu développés suivent la voie qui répond le mieux à leurs caractéristiques propres et au milieu, en choisissant, après mûre réflexion, les méthodes et procédés qu'ils jugent le mieux convenir et être de nature à donner les résultats les plus satisfaisants. Le Guatemala est un pays où il est possible de comparer les résultats obtenus en mettant en œuvre des systèmes fondés sur des philosophies économiques et politiques que l'on pourrait qualifier d'opposées.

120. Au cours des années qui ont précédé l'année 1954, le Gouvernement du Guatemala, dans lequel s'étaient infiltrés des éléments de l'idéologie communiste qui le dominaient, a appliqué des systèmes fondés sur l'intervention de l'Etat dans l'économie au profit d'activités politiques de parti. Au contraire, à partir du milieu de l'année 1954, époque où a triomphé le mouvement de libération qui a marqué le début d'une nouvelle ère de notre vie nationale, le Guatemala a suivi une politique économique plus conforme au milieu et aux idées du peuple guatémalien. Les efforts que nous déployons pour favoriser le progrès économique se fondent sur des principes fondamentaux comme ceux de l'initiative privée, de la libre entreprise et de l'adoption de mesures permettant à l'entreprise privée de se développer de la manière la plus utile pour le pays et, dans le domaine politique, sur des sentiments démocratiques vraiment occidentaux.

121. La comparaison des résultats de l'application des deux systèmes fait apparaître un changement très net. Jusqu'en 1954, le Guatemala s'est trouvé, du point de vue économique et social, au bord du désastre; ses réserves en devises étrangères baissaient dangereusement, le revenu national augmentait à un rythme inférieur à celui de l'accroissement naturel de la population et le bouleversement de l'ordre social et moral était en train d'aboutir à la lutte ouverte des classes. Au contraire, en 1958, nous pouvons affirmer que nous faisons partie des pays dont l'équilibre monétaire est satisfaisant, où l'activité économique évolue nettement dans le sens du progrès et où le respect et la compréhension entre employeurs et employés ne cessent d'augmenter. Nous sommes persuadés que le Guatemala peut servir d'exemple aux pays qui ont besoin de développer leur économie et qui doivent, à cette fin, adopter une philosophie économique et politique bien définie.

122. Le risque qu'entraîne, pour les pays peu développés, le fait que leur économie dépend essentiellement du commerce international et surtout de l'exportation de quelques produits de base, est évident. Il nous

faut donc renforcer notre économie par une industrialisation judicieuse et augmenter en même temps la production agricole, ce qui n'est possible qu'avec une augmentation continue des investissements. Or, comme dans la plupart des pays peu développés, le volume de l'épargne est insuffisant pour permettre cette augmentation, nous devons dépendre, dans une large mesure, des capitaux étrangers pour notre développement. Il semble que, comme le Guatemala, tous les pays sous-développés soient d'avis de favoriser et d'encourager les investissements étrangers, à condition qu'ils se fassent selon des principes sains et justes et servent les intérêts du pays bénéficiaire.

123. Nous tenons à souligner tout particulièrement le rôle important que sont appelées à jouer dans ce domaine les institutions que les Nations Unies ont établies pour financer les projets de développement économique, telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et la Société financière internationale qui sont appelées à jouer un rôle des plus utiles.

124. Le peu d'importance de leur marché intérieur est pour un grand nombre de pays peu développés l'un des plus grands obstacles au développement approprié de leur économie; c'est pourquoi mon gouvernement considère comme de la plus haute importance les mesures prises actuellement en vue de l'intégration économique régionale. Mon gouvernement travaille avec enthousiasme, apporte tout son appui et prête sans réserve sa coopération à la réalisation d'une intégration effective des économies des pays de l'Amérique centrale qui, dans un avenir que nous voudrions proche, doit permettre aux pays de cette partie du continent américain de mieux se comprendre, et de se convaincre que leur unification est possible et souhaitable. Je suis heureux de faire mention devant les membres de l'Assemblée de la conclusion, qui a eu lieu il y a quelques semaines, du Traité multilatéral de libre-échange et d'intégration économique entre les pays de l'Amérique centrale et l'Accord relatif à l'intégration des industries de l'Amérique centrale.

125. Le Gouvernement du Guatemala affirme de façon catégorique sa volonté de maintenir la liberté dans tous les domaines et de respecter les conquêtes faites par le peuple guatémalien au prix de tant de sacrifices. Il ne lui est possible de contribuer de manière positive à l'établissement de la paix que s'il dispose, à cette fin, du moyen essentiel qu'est la liberté. Nous faisons le serment solennel et irrévocable de sauvegarder notre personnalité politique actuelle.

126. Nous sommes sincèrement soucieux de voir se refléter sur le plan international la politique de réconciliation que mène le Gouvernement du Guatemala sur le plan national; c'est pourquoi nous sommes disposés à prêter notre entière coopération à l'Organisation des Nations Unies, conformément aux principes de la Charte, pour résoudre les problèmes politiques et sociaux, en particulier ceux qui intéressent les nations sœurs, en vue de mettre fin à toutes les situations qui mettent la paix en péril; nous accueillerons avec satisfaction toute action entreprise dans le cadre de l'Organisation qui soit de nature à rétablir l'entente entre les peuples.

127. Nous sommes convaincus que la justice est une des pierres angulaires de la paix. Il ne peut y avoir de justice véritable tant que subsistent des situations qui portent atteinte aux principes démocratiques, à l'inté-

grité et à la souveraineté des peuples d'Amérique. Belize, partie intégrante et vitale du territoire guatémalien, ainsi que d'autres lieux de l'hémisphère occidental, demeurent en des mains étrangères, ce qui blesse profondément la dignité et les sentiments de notre peuple. Le gouvernement actuel du Guatemala, qui a suivi avec une profonde sympathie les efforts déployés par les démocraties occidentales pour résoudre équitablement les problèmes qui ont provoqué la récente tension internationale, serait très heureux que l'on déploie les mêmes efforts, et que l'on fasse preuve de la même bonne volonté et du même souci d'entente mutuelle et de coopération internationale, pour régler rapidement et équitablement les différends qui subsistent du fait de l'atteinte qui est portée à l'intégrité de son territoire national; pour sa part, le Gouvernement du Guatemala est disposé à entamer, le plus tôt possible, des négociations en toute impartialité et bonne foi, en vue de rechercher des solutions justes et raisonnables de manière à faire disparaître une fois pour toutes ce qui constitue actuellement un obstacle à une entente complète avec des pays qui, par ailleurs, sont les défenseurs de la liberté et de la démocratie.

128. Nous affirmons que la justice est l'instrument essentiel de la paix, parce que seule l'autorité morale qui se fait sur le plan juridique peut constituer le facteur de nivellement qui est de nature à placer sur un pied d'égalité les grands et les petits pays, tout en étant le moyen le plus efficace d'assurer la liberté intérieure. Notre république, fondée sur le principe du respect du droit, c'est-à-dire sur le principe fondamental du système juridique qui est à l'origine des démocraties occidentales, est catégoriquement opposée aux méthodes de subversion préconisées par le communisme international pour établir la dictature communiste et abolir la dignité humaine.

129. Nous sommes fermement convaincus que la démocratie représentative est capable d'obtenir, pour les peuples du monde, tous les progrès matériels que ceux-ci peuvent désirer sans qu'il leur soit nécessaire de sacrifier la liberté à laquelle ils ont droit parce qu'ils font partie du genre humain; nous avons foi dans les peuples libres du monde et dans leurs institutions démocratiques.

La séance est levée à 17 h. 35.